

GIRODET, Jean. *Dictionnaire du bon français*. Paris, Bordas, 1981. 896 p.

HANSE, Joseph. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris, Gembloux, Duculot, 1983. 1 017 p.

COLPRON, Gilles. *Dictionnaire des anglicismes*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1982. xxii, 199 p.

DAGENAIS, Gérard. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Boucherville, Éditions françaises, 1984. 522 p.

Louis-Jean Rousseau

Volume 32, Number 1-2, January–June 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052721ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052721ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this review

Rousseau, L.-J. (1986). Review of [GIRODET, Jean. *Dictionnaire du bon français*. Paris, Bordas, 1981. 896 p. / HANSE, Joseph. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris, Gembloux, Duculot, 1983. 1 017 p. / COLPRON, Gilles. *Dictionnaire des anglicismes*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1982. xxii, 199 p. / DAGENAIS, Gérard. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Boucherville, Éditions françaises, 1984. 522 p.] *Documentation et bibliothèques*, 32(1-2), 61–63. <https://doi.org/10.7202/1052721ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

associations. Il faudrait s'efforcer dans un premier temps d'établir le profil des usagers des publications officielles et, pour cela, de faire la collecte des données sur l'utilisation de ces collections elles-mêmes. Une fois cette connaissance acquise, le milieu sera en mesure d'intervenir à bon escient auprès des autorités gouvernementales et de suggérer les améliorations nécessaires.

La deuxième publication analysée ici n'a pas la même portée que l'étude de l'Unesco. Cependant, elle mérite une mention, car elle constitue un effort d'identification des collections de publications parlementaires québécoises conservées dans les bibliothèques les plus importantes du territoire (dix-sept au total).

Le répertoire comporte deux parties. Dans la première, on énumère les publications parlementaires par tranches chronologiques et on y signale les bibliothèques possédant les volumes des diverses strates. Les symboles utilisés marquent l'état des collections (complètes, complètes mais inaccessibles, incomplètes, absentes). Dans la deuxième partie, le compilateur fournit des précisions quant aux collections incomplètes: il énumère les volumes possédés par l'établissement. L'ordre retenu dans cette partie est le même que celui utilisé dans la première et les numéros donnés à chaque publication également.

Une étude sommaire des résultats de la compilation de R. Gagné confirme les conclusions de la publication de l'Unesco: faiblesse, sauf exception, des collections de publications officielles dans les bibliothèques municipales, richesse des collections de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque parlementaire québécoise, des bibliothèques universitaires dans un moindre degré.

Le catalogue collectif pourrait être amélioré en prévision des prochaines éditions. On pourrait combler un oubli en inscrivant les Débats du Conseil législatif publiés entre 1887 et 1895 de même que ceux du 12 au 18 décembre 1968. Il aurait été utile également pour les utilisateurs de connaître les possesseurs des collections de projets de loi. Il y aurait peut-être lieu d'ajouter une liste complète et détaillée des volumes de chaque collection. Cela permettrait aux bibliothécaires et documentalistes d'identifier les lacunes de leurs collections et de les combler. De même, il faudrait en toute logique signaler la présence des collections de documents parlementaires conservés sur microfilms ou microfiches.

La publication de Raymond Gagné permettra aux bibliothécaires de repérer les collections conservées et d'évaluer leur état. Cet instrument trouvera sa place à côté du *Répertoire des publications gouvernementales du Québec*, 1867-1964 et 1965-1968, à côté de la *Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec* et du

*Guide de recherche documentaire...* de Jacques Bourgault.

En bref, le cahier de l'Unesco sera utile aux chercheurs qui désireraient creuser davantage le problème de l'accessibilité des publications officielles. Les chiffres foisonnent. Le catalogue collectif préparé par R. Gagné constitue, quant à lui, un effort pour rendre une sous-catégorie de publications officielles, les publications parlementaires, plus facilement accessibles en identifiant les principales bibliothèques les conservant.

**Gaston Bernier**  
Bibliothèque  
Assemblée nationale  
Québec

---

**GIRODET, Jean. *Dictionnaire du bon français*. Paris, Bordas, 1981. 896 p.**

**HANSE, Joseph. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris, Gemboux, Duculot, 1983. 1 017 p.**

**COLPRON, Gilles. *Dictionnaire des anglicismes*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1982. xxii, 199 p.**

**DAGENAIS, Gérard. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Boucherville, Éditions françaises, 1984. 522 p.**

---

À une époque où tout change, il est des sujets qui ne se démodent pas, ou qui reviennent à la mode cycliquement. On ne sait pourquoi, en 1986, il semble y avoir un regain d'intérêt pour la question de la qualité de la langue. Cette préoccupation n'est pas nouvelle: au XIX<sup>e</sup> siècle autant qu'à l'époque actuelle, la question de la qualité de la langue a fait couler beaucoup d'encre au Québec. Il suffit de rappeler les nombreuses chroniques de langue, les interventions de type puriste ou correctif, la chasse aux anglicismes pour se rendre compte de l'intérêt que suscite le sujet.

Faut-il rappeler que la langue est avant tout un moyen d'expression, de communication et que, comme tout langage, elle est constituée d'un système codifié? L'efficacité de la communication commande une utilisation précise et exacte du système linguistique que l'on choisit pour s'exprimer, conformément à son évolution dans le temps et dans l'espace.

Comment y parvenir? Il existe une pléthore d'instruments, du dictionnaire de langue à la grammaire, sans oublier les dictionnaires correctifs. Nous avons choisi d'en présenter ici quatre titres.

En sous-titrant son ouvrage l'«Antifautes», Jean Girodet nous indique d'emblée l'orientation qu'il a choisie. Il s'agit d'un dictionnaire normatif d'orientation plutôt puriste qui met l'accent sur le dépistage des fautes de toute nature.

L'ouvrage passe en revue, de façon très exhaustive les difficultés syntaxiques, grammaticales, phonétiques et orthographiques. Pour chacun des problèmes qu'il a identifiés et pour chaque cas, il propose, pour les usages qu'il condamne, une solution qu'il illustre, par un exemple de son cru, rejetant ainsi les citations littéraires.

Le parti pris normatif de l'auteur ne l'empêche pas cependant de tenir compte des usages actuels et des tendances du français moderne. Par exemple, à l'article «médias», l'auteur consigne l'usage de l'accent aigu et du «s» au pluriel, bien que cette tendance soit critiquée par certains puristes.

Pour faciliter l'accès aux très nombreuses informations qu'il présente, l'auteur a choisi l'ordre alphabétique et, pour compenser l'arbitraire du choix du mot vedette, il assortit les articles de nombreux renvois (par ex., «médecin» renvoie à «docteur» et inversement).

De plus, on retrouve à la fin de l'ouvrage, 27 annexes détaillées portant, par exemple, sur les conjugaisons, la concordance des temps, le pluriel des noms propres, l'emploi de la majuscule, de la ponctuation, etc. Somme toute, il s'agit d'un ouvrage qui, par l'abondance de la matière qu'il couvre, peut rendre de nombreux services.

\* \* \*

Observateur attentif de la langue française et de son évolution, Joseph Hanse avait publié dès 1949 un *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicales*, mais l'ouvrage dont il est ici question n'est en rien une réédition de ce premier dictionnaire. Même si les principes de base sont demeurés les mêmes, J. Hanse nous présente un dictionnaire entièrement renouvelé et qui couvre trois fois plus de matière que le premier.

L'auteur aborde la correction linguistique avec une ouverture d'esprit qui tranche sur beaucoup d'autres ouvrages du même type. J. Hanse se montre généralement accueillant aux tendances actuelles du français. Il distingue nettement les niveaux de langue, lesquels présentent des contraintes différentes.

Il a su éviter le piège puriste qui consiste à condamner sans nuances tout écart par rapport à la «norme»; aussi, dans sa préface, il décrit ainsi sa position: «Je m'en tiens... à l'attitude que je m'impose depuis cinquante ans: une information scrupuleuse, une réflexion qui me laisse à distance des

laxistes comme des puristes, de l'archaïsme comme du laisser-aller ou laisser-faire».

Sur un autre plan, J. Hanse illustre dans son dictionnaire la variance géographique du français; on y retrouvera certains usages propres à la Belgique (l'auteur est de nationalité belge) et, dans une moindre mesure, des usages québécois.

L'ouvrage présente une structure lexicographique. Les entrées, constituées de mots-clés, sont suivies des commentaires linguistiques, puis viennent les exemples, aussi nombreux que possible comme il est souhaitable pour ce type d'ouvrage. Fait à noter, de nombreux exemples sont tirés de journaux et de périodiques qui sont, comme on le sait, les témoins fidèles de l'évolution des usages linguistiques.

Donc, tant par la matière qu'il traite que par le point de vue de l'auteur, ce dictionnaire est tout à fait marquant dans la panoplie des ouvrages correctifs.

\* \* \*

Le dictionnaire de Gilles Colpron, quant à lui, constitue l'édition revue et augmentée d'une édition précédente parue sous le titre *Les anglicismes au Québec*, publiée chez le même éditeur en 1970.

Dans cette nouvelle édition, l'auteur a adopté une nouvelle présentation par catégories d'anglicismes. Dans une seconde partie, il a regroupé les unités par domaines d'activité.

Une telle présentation, intéressante pour les linguistes, ne va pas sans difficulté pour le profane qui, pour trouver le renseignement qu'il cherche, doit savoir à quelle catégorie d'anglicisme il a affaire ou à quel domaine cette unité appartient. Comme l'un et l'autre type de classement laisse une bonne part à l'arbitraire, l'absence d'un index alphabétique rend l'ouvrage pratiquement inutilisable.

Ce n'est malheureusement pas le seul défaut de l'ouvrage. Le choix des unités traitées, tout comme certaines solutions proposées, semblent plutôt fantaisistes. On peut constater de nombreux oublis alors qu'on trouve dans ce dictionnaire des anglicismes complètement sortis de l'usage et qui ne présentent qu'un intérêt historique. Ajoutons quelques erreurs terminologiques et le problème de la transcription phonétique des mots anglais et on comprendra les réserves que nous avons à l'égard de cet ouvrage.

Malgré tout, nous croyons que le *Dictionnaire des anglicismes* de G. Colpron peut, pour qui a la patience de le consulter, rendre service, ne serait-ce que par l'identification des anglicismes qu'il signale.

\* \* \*

La nouvelle édition de l'ouvrage de Gérard Dagenais paru en 1969 présente peu de changements importants. En fait, les principaux changements consistent en quelques allègements au principe de l'alignement inconditionnel sur le français de France, principe qui n'en est pas moins réaffirmé par l'auteur.

G. Dagenais refusait d'accepter des québécismes valables et nécessaires et qui figurent maintenant dans les dictionnaires français (par ex.: magasinier, poudrerie, bleuet et ses dérivés).

L'objectif de cet ouvrage est de corriger les fautes et de mettre en garde les lecteurs contre les anglicismes et les calques de l'anglais, ce qu'il fait très bien. La plupart des articles sont encore d'actualité et, si l'on nuance le point de vue de l'auteur, on peut trouver ce dictionnaire très utile. La présentation alphabétique des articles, d'une lecture agréable et facile, de même que les renvois et l'index, facilitent la consultation de l'ouvrage.

Malgré une condamnation moins radicale de certains québécismes, on doit cependant déplorer le point de vue de l'auteur, hostile à toute variance de l'usage par rapport à la norme du français central.

**Louis-Jean Rousseau**  
Office de la langue française

---

**BOIVIN, Henri-Bernard. *Les ouvrages de référence du Québec: supplément analytique*. Montréal, ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 1984. 344 p.**

---

Cette bibliographie analytique comprend 560 notices et fait suite aux publications *Les ouvrages de référence du Québec* de Réal Bosa (1969) et au premier supplément (1967-1974) publié en 1975.

On a retenu comme critères de sélection pour ce deuxième supplément, le fait que les titres aient été signalés dans *Bibliographie du Québec* entre juillet 1974 et juillet 1983 et publiés entre 1974 et 1981. Il est toutefois dommage que le manque de ressources humaines prive la collectivité d'une liste exhaustive des ouvrages de référence publiés durant la période désignée. De là la nécessité d'établir des critères d'inclusion (ou plutôt d'exclusion) arbitraires comme, entre autres, celui de ne retenir que les ouvrages dont les sujets sont traités de façon synthétique ou superficielle.

Plusieurs types d'ouvrages ont donc été exclus,

soit ceux qui n'ont pas été publiés au Québec même si l'auteur ou le sujet principal est québécois. On se retrouve donc dans une situation encore pire que lors de la publication du premier supplément. Ce critère de sélection jette un voile sur des titres importants et risque de fausser le contenu de la bibliographie. Aucun décompte du nombre de titres parus durant cette période n'a été fait, mais une comparaison des trois volumes illustre les effets de cette règle: on passe de 609 titres à 560 du premier volume au deuxième supplément.

L'ouvrage comprend seize sections qui vont des généralités au tourisme en passant par les sciences sociales et les techniques. Il contient un index unique des auteurs, des titres et des sujets (mots-clés et vedettes-matière). La publication d'un tel type d'index avait d'ailleurs été suggérée dans une critique du premier supplément. Cette décision importante de rassembler tous les points d'accès est une amélioration et un retour à la méthode employée par Bosa (sans index des sujets toutefois) dans l'édition originale.

Dans les précisions fournies sur le plan de l'ouvrage, la description bibliographique et l'index, on aurait dû répéter les explications données dans le premier supplément au lieu d'y renvoyer l'utilisateur. Ainsi, on pourrait apprendre en introduction que les divisions utilisées, adoptées et simplifiées, sont empruntées à la classification Dewey; que certaines rubriques telles l'économie, le droit, l'éducation, la politique et l'administration publique, regroupées sous les sciences sociales dans le premier supplément, forment des divisions distinctes cette fois-ci; que l'intitulé traditionnel sciences religieuses se transforme pour mieux traduire les préoccupations de la société actuelle; que le théâtre est venu enfin se greffer à la littérature; que la biographie et la généalogie ne sont plus les timides «sciences connexes» qu'on retrouvait dans la classe histoire, géographie et sciences connexes; que, enfin, le tourisme, au lieu de disparaître en sous-vedette «géographique», est enfin... sur la carte.

Par contre, les remarques au sujet de l'index sont excellentes. On y constate un préjugé favorable envers l'utilisateur. Les exemples sont nombreux: modifications de vedettes-matière par la limitation des subdivisions, approche plus directe pour les collectivités-auteurs, titres abrégés et amputés afin d'aérer l'index, transformation des subdivisions régionales en vedettes régionales, utilisation des termes employés dans le titre ou dans l'ouvrage de préférence aux vedettes officielles. Avec toutes ces vedettes qu'on transforme et qu'on adapte, on court un seul risque: celui qu'un ouvrage soit repéré et serve.

La comparaison des trois volumes et de leurs index révèle des statistiques intéressantes: